
Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du lundi 11 janvier 2016

Résolution: CA16 20 0018

Demande au gouvernement du Québec de faire de l'éducation publique une priorité et de favoriser la participation citoyenne

Considérant que la démocratie est une valeur fondamentale de la société québécoise ;

Considérant que l'éducation symbolise plus que jamais l'avenir et la construction de notre société ;

Considérant que la disparition des élus scolaires est une perte de pouvoir inestimable pour les parents et la population ;

Considérant que les élus scolaires sont des hommes et des femmes de tous les horizons qui font le choix de s'engager en politique pour un seul objectif : la réussite des élèves ;

Considérant qu'avec des élus à sa tête, l'école publique appartient à la population qui peut questionner à tout moment les orientations et les choix pris par ses représentants dans la gestion des fonds publics alloués à l'éducation ;

Considérant qu'il est primordial de travailler à des passerelles entre les diplômes d'études professionnelles et les diplômes d'études collégiales nettement plus porteuses de réussite des élèves du Québec ;

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

Que le conseil de l'arrondissement de LaSalle demande au gouvernement du Québec de maintenir des élus choisis par la population dans le meilleur intérêt des élèves, des parents et des contribuables et de favoriser la participation citoyenne.

Que le conseil de l'arrondissement de LaSalle demande au gouvernement du Québec de faire de l'éducation publique une priorité.

Que le conseil de l'arrondissement de LaSalle fasse parvenir la présente résolution à monsieur François Blais, ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ainsi qu'à Mme Diane Lamarche-Venne, présidente de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, à Mme Suanne Stein Day, présidente de la Commission scolaire Lester-B.-Pearson et au ministre des Transports et député de Marguerite-Bourgeoys, M. Robert Poëti.

Adoptée à l'unanimité.

10.18 1162365003

Manon BARBE

Mairesse d'arrondissement

Hellen DIONNE

Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 13 janvier 2016

COPIE CERTIFIÉE CONFORME, le 13 janvier 2016



Chantal M GAGNON

Secrétaire d'arrondissement substitut